



AVIS D'APPEL D'OFFRES PUBLIC 2015-025

La Ville de Bois-des-Filion désire recevoir des offres pour l'acquisition d'une autopompe pour son Service de sécurité incendie. Seuls sont autorisés à présenter une offre les soumissionnaires ayant un établissement au Québec ou dans une province ou un territoire visé par un accord de libéralisation des marchés publics conclu avec le Québec.

Les documents d'appel d'offres pourront être obtenus par le biais du système électronique d'appel d'offres SEAO (www.seao.ca), moyennant le paiement des frais exigés par l'exploitant du système. La Ville décline toute responsabilité du fait que des documents transitant par ce système seraient incomplets ou manquants.

Pour toute question relative au présent appel d'offres, les soumissionnaires doivent s'adresser **exclusivement** au responsable identifié ci-après :

Stéphane Goyette

Téléphone : (450) 621-1460 poste 164

Télécopieur : (450) 621-8483

Courriel : sgoyette@ville.bois-des-filion.qc.ca

Pour être considérée, l'offre doit être accompagnée d'un chèque visé et libellé au nom de *Ville de Bois-des-Filion*, d'une valeur minimale de dix pour cent (10 %) du montant total de l'offre (taxes incluses), valide pour une période de cent cinquante (150) jours suivant la date d'ouverture des offres.

Votre offre scellée doit être déposée **avant 11 h, heure normale de l'Est (HNE), le 18 décembre 2015**, au Service du greffe, à l'hôtel de ville de Bois-des-Filion, à l'adresse suivante :

375, boulevard Adolphe-Chapleau
Bois-des-Filion (Québec) J6Z 1H1

Les heures d'ouverture de l'hôtel de Ville sont de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30, du lundi au vendredi inclusivement.

Les offres reçues seront ouvertes publiquement le même jour, à 11 h 1.

La Ville de Bois-des-Filion ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des offres reçues et n'assume aucune obligation de quelque nature que ce soit envers le ou les soumissionnaires.

Fait à Bois-des-Filion, Québec, ce 3 décembre 2015.

Charles-Hervé Aka, LL.M
Greffier